

Devenez secouriste - 1/2

Contrairement aux pompiers, on ne les appelle pas pour un accident, ils sont déjà sur place à titre préventif sur les lieux à risque. Ils portent secours aux victimes et dispensent les premiers soins.

On parle souvent des sapeurs-pompiers volontaires, mais moins des secouristes, dont l'activité n'est pas moins passionnante. Ils ne s'occupent pas du feu, mais portent secours aux victimes et dispensent les premiers soins. Contrairement aux pompiers, on ne les appelle pas pour un accident, ils sont déjà sur place à titre préventif sur les lieux à risque.

Sachez d'abord qu'en France, le secouriste est bénévole. Quelle que soit l'association avec qui vous "travaillerez", vous ne toucherez pas un kopeck (hormis quelques remboursements de frais si vous devenez moniteur). Question de passion !

Comment devient-on secouriste ?

Il faut commencer par passer votre AFPS, l'attestation de formation aux premiers secours. Destinée au grand public, elle est néanmoins un point de départ obligé avant de continuer quoi que ce soit, même pour les professionnels des secours. Elle constitue la base de connaissance permettant à son titulaire de faire face, seul et sans matériel, à une situation de détresse vitale. Il n'y a pas d'examen, il y a une évaluation continue avec attestation de réussite. Et entre nous, quand on s'intéresse un tant soit peu au secourisme, c'est pas bien compliqué.

Ensuite vient le C.F.A.P.S.E. (certificat de formation aux activités de premiers secours en équipe), qui reste obligatoire pour être admis au sein d'une équipe structurée et dotée de matériel. Vous apprenez à porter secours à plusieurs : communiquer par radio, dresser un bilan complet de l'état de la victime, administrer de l'oxygène, poser des attelles, relever et brancarder, installer dans l'ambulance, ainsi que de nombreux autres gestes. Il y a un examen final (une épreuve individuelle et une autre collective), devant deux moniteurs et un médecin (oui ça impressionne au début !). Cette formation ne fera pas de vous un super-secouriste, elle sert à vous donner des bases solides sur lesquelles vous pourrez contruire votre savoir-faire, une fois sur le terrain.

Je parle ici des activités "terrestres" car je les connais bien, mais il existe également des activités nautiques. Vous devrez passer votre BNSSA, qui vous donnera droit, entre autres, à veiller sur les jolies minettes en maillot de bain sur les plages d'été :-)

Quelles sont les activités des secouristes associatifs ?

* Ils sont présents sur les manifestations sportives qui présentent un risque particulier (motocross, marathon, course cycliste), afin d'assurer la sécurité et les soins des sportifs et du public. Les associations tirent la majeure partie de leurs revenus grâce à ces postes de secours, payés par les organisateurs privés. Vous aurez le plaisir d'apprendre la bobologie des sportifs, mais aussi de respirer les odeurs de sueur des marathons et patauger dans la boue des moto-cross ;-)

* Ils participent aux dispositifs préventifs de secours lors des grands événements publics (défilés, fêtes nationales, concerts et spectacles de célébrités...), pour répondre aux risques liés aux mouvements de foules, aux malaises... Les équipes travaillent aux côtés du SAMU et des services publics.

* A Paris et petite couronne, où exercent les pompiers de Paris, il n'y a pas de pompiers volontaires. Ce sont donc les secouristes associatifs qui fournissent les renforts pour le secours à victime sur voie publique. Si

Devenez secouriste - 2/2

l'hémoglobine ne vous rebute pas, vous pourrez alors intervenir sur un accident de la route.

* Enfin, comme tous les acteurs de la sécurité civile, ils sont intégrés aux plans d'urgence spéciaux. Certaines unités spécialisées (cynotechnique, sauvetage-déblaiement) peuvent être envoyées à l'étranger lors d'événements exceptionnels (inondations, tremblement de Terre)

Où exercer vos talents ?

Le mieux est de suivre votre formation puis vous engager dans le même organisme. En effet, si vous vous engagez sur un certain temps à exercer chez eux, ils vous paieront votre formation (hors AFPS)

La croix-rouge : <http://www.croix-rouge.fr>

La protection civile : <http://www.protectioncivile.org>

La croix-blanche : <http://www.croixblanche.org>

La FFSS : <http://www.secourisme45.com>

Pour les cathos, l'ordre de Malte : <http://www.ordredemaltefrance.org>

L'UNASS-PTT, réservée aux personnels de la Poste et France télécom, et à leur famille :

<http://www.secouristes.com>

Faites comme moi : allez voir chacune d'entre elles, et choisissez celle où vous vous sentez le plus à l'aise. Attention, toutes ne sont pas présentes dans tous les départements ! Vous pourrez bien sûr ensuite changer d'association. Vous pouvez même exercer dans plusieurs assos... si vous n'avez vraiment que ça à faire :-)